

PULE :

Plan d'Urgence Logement Energie

9 mesures pour le pouvoir d'achat et l'accélération de la transition énergétique

Au regard de la crise énergétique actuelle et de ses conséquences sur nos métiers, ACM Habitat et la SERM-SA3M -qui se rapprochent pour former le groupe Altémed- s'engagent à travers leur « plan d'urgence Logement Energie » (PULE) en anticipant la nécessité de réduire notre consommation d'énergie et celle de nos locataires.

Ce plan d'urgence confirme la place du groupe comme acteur majeur de la transition énergétique et sociale du territoire montpellierain. Il combine des mesures à court et moyen termes afin de parer à l'urgence et de d'accélérer les transformations engagées par les projets stratégiques K30 d'ACM Habitat et Ze30 de la SERM-SA3M.

Le plan PULE retient des mesures dans 3 champs d'intervention qui se combinent :

Sobriété : **sensibilisation** de nos locataires aux écogestes pour traduire la vocation sociale dans notre rôle de bailleur et **pilotage des usages** ;

Efficacité : **travaux d'urgence** nécessitant de répondre avec agilité aux situations individuelles de précarité énergétique et **adaptation** du patrimoine social et privé à la crise écologique et énergétique ;

Renouvelables : **accélération** du déploiement des énergies renouvelables et locales du groupe ;

Mesure 1 → Le dispositif « mon appart éco » sera pérennisé jusqu'à la fin de l'hiver afin de **former 3 000 locataires aux écogestes**

Objectif : Opération « Mon appart éco malin » est déjà prévu la seconde quinzaine de septembre à Tournezy. Cet appartement témoin permet de former et sensibiliser les locataires aux écogestes.

Sobriété, Sensibilisation



Mesure 2→ Installer 1 000 boîtiers « Voltalis » chez nos locataires avant la fin de l'année 2022 ;

Objectif : Voltalis est une société française qui installe gratuitement (rémunérée par l'opérateur RTE) un système de pilotage du système de chauffage électrique qui permet de réduire temporairement la consommation des appareils sans inconfort et peut générer une baisse de consommation jusqu'à 15%.

Coût : 0 € pour 1 000 boîtiers prioritairement proposés aux locataires bénéficiant du changement de leur appareil de chauffage.

Sobriété, Pilotage

Mesure 3→ Changer les 1 200 « grille-pains » les plus anciens de notre parc, représentant plus de 300 logements, l'avant la fin de l'année 2022 ;

Objectif : améliorer la performance énergétique de nos logements et permettre à nos locataires de réaliser des économies sur leurs charges. Ciblées pour leur consommation excessive, ces moyens de chauffage énergivores seront remplacés.

Coût : 240 000 € pour 1 183 convecteurs.

Efficacité, Urgence

Mesure 4→ Changer l'ensemble des convecteurs de plus de 20 ans avant l'hiver prochain par des radiateurs à haute performance environnementale ;

Objectif : améliorer la performance énergétique de nos logements et permettre à nos locataires de réaliser des économies sur leurs charges. Le changement de ces convecteurs s'inscrit notamment dans l'accélération de notre plan de rénovation des logements permettant un bouquet de travaux qui démultiplie l'effet bénéfique de ce remplacement.

Coût : 2 000 000 € pour 8 000 convecteurs soit environ 2 000 logements.

Efficacité, Urgence

Mesure 5→ Accélérer l'adaptation des parties communes de nos résidences par le remplacement de l'ensemble des ampoules **par des LED basse consommation** combinés à des détecteurs automatiques ;

Objectif : Réduire de 90% la consommation électrique des éclairages dans nos parties communes par l'installation de blocs LED à détection automatique. Au-delà de la baisse des charges pour nos locataires, ces blocs sécurisés participent à la sécurisation de nos résidences.

Coût : 55 000 € déjà en cours et 100 000 € avant la fin de l'année.

Efficacité, Urgence

Mesure 6 → Mobiliser une enveloppe de 50k€ pour réaliser des travaux simples dans nos appartements préconisés par le programme SLIME du CCAS

Objectif : Le Centre Communal d'Action Sociale de Montpellier a mis en place le service local d'intervention pour la maîtrise de l'Energie afin d'accompagner individuellement locataires et propriétaires à lutter contre la précarité énergétique. Une enveloppe de 50 k€ sera mise à disposition de nos équipes de proximité afin de réaliser des petits travaux préconisés par le SLIME.

Coût : 50 000 €.

Efficacité, Urgence

Mesure 7 → Accélérer le plan de rénovation énergétique de nos logements

Objectif : Grâce à un bon entretien de son patrimoine, ACM HABITAT comptabilise seulement 8% seulement de logements classés E, F et G contre 19% au niveau national. Pour aller plus loin, un plan précis de rénovation thermique et énergétique des résidences ACM et des copropriétés privées les plus énergivores sera lancé afin de réhabiliter plus de 3 000 logements.

Efficacité, Adaptation

Mesure 8 → Accélérer le développement du réseau de chaleur au bois par le raccordement de plus de 4 000 logements supplémentaires avant fin 2025

Objectif : l'extension des réseaux de chaleur existants et la création des réseaux de la Cité Créative/Croix d'Argent et du nord de Montpellier vont permettre de faire bénéficier d'une chaleur renouvelable à des prix maîtrisés aux résidences de ces quartiers. En effet le recours majoritaire au bois des forêts régionales permet de se déconnecter de l'évolution du coût des énergies fossiles et constitue un bouclier tarifaire pour les usagers du service public.

Renouvelable, Accélération

Mesure 9 → Massifier la production d'électricité verte par l'installation de 3 500 m² de capteurs solaires avant fin 2025

Objectif : Développer des projets de production photovoltaïque avec une plus grande agilité en étudiant systématiquement l'installation de capteurs solaires sur les toitures des nouveaux programmes immobiliers et des résidences en rénovation.

Renouvelable, Accélération
